



L'association est habilitée à recevoir des dons et délivre des reçus fiscaux vous permettant de déduire de vos impôts 66% de vos dons dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (Art. L 200.1b). Ainsi un don de 20 € vous coûte en fait 6,80 € (si vous êtes imposable), un don de 100 €, 34 €.

BULLETIN de DON PONCTUEL

(A retourner à **Secrétariat Maison d'Abba**, Petit Bois Moreau, 49430 DURTAL)

Mr Mme Mlle Père Frère Sœur

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal VILLE :

Tél. fixe : Tél. portable :

Email :

Fait un don de :€

Fait à Le

Signature:



Association Maison d'Abba

Siège social : 2, rue des Bleuets - 72300 VION

Secrétariat : Petit Bois Moreau - 49430 DURTAL - 02 43 92 36 26 - contact@maison-abba.com